

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

RÈGLEMENT NUMÉRO 898-22

ANNEXE V

GRILLE DE TARIFICATION

SERVICE SPORTS, CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

(Article 1e)

Tarification des salles du centre municipal Aimé-Guérin

(Prix à l'heure toutes taxes incluses)

- Un dépôt de garantie de 250,00 \$ est exigé pour toute demande de réservation de salle pour un groupe de 1 à 59 personnes, pour toute activité à caractère social, pour un résident ou un non-résident;
- Un dépôt de garantie de 500,00 \$ est exigé pour toute demande de réservation de salle pour un groupe de 60 personnes et plus, pour toute activité à caractère social, pour un résident ou un non-résident;
- Rabais de 10 % pour une location de 8 heures consécutives et plus.

Organismes et partenaires			
Pour les organismes reconnus par la municipalité			
Nom de salle	Capacité légale Nombre de personnes	Préparation	Évènement
L'Alvéole, espace créatif**	20	18,62 \$	37,23 \$
Portage*, Marais, Rapides, Ruisseau, Berges*	30	12,41 \$	24,81 \$
De l'Étang*, de la Source	60	16,77 \$	33,53 \$
Des Amarres, ETSO	125	21,12 \$	42,25 \$
Gymnase	325	33,61 \$	67,21 \$
Des Amarres et Gymnase	450	54,74 \$	109,47 \$
Résidents			
Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville avec siège social à VSC / Pour les propriétaires d'immeubles ou de compagnies à VSC			
Nom de salle	Capacité légale Nombre de personnes	Préparation	Évènement
L'Alvéole, espace créatif**	20	24,81 \$	49,64 \$
Portage*, Marais, Rapides, Ruisseau, Berges*	30	16,55 \$	33,10 \$
De l'Étang*, de la Source	60	20,00 \$	40,00 \$
Des Amarres, ETSO	125	28,16 \$	56,34 \$
Gymnase	325	44,81 \$	89,63 \$
Des Amarres et Gymnase	450	72,98 \$	145,95 \$
Non-résidents			
Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non reconnus par le SSCLVC avec siège social hors territoire / Pour les compagnies hors territoire et autres			
Nom de salle	Capacité légale Nombre de personnes	Préparation	Évènement
L'Alvéole, espace créatif**	20	31,02 \$	62,05 \$
Portage*, Marais, Rapides, Ruisseau, Berges*	30	20,68 \$	41,36 \$
De l'Étang*, de la Source	60	27,94 \$	55,89 \$
Des Amarres, ETSO	125	35,20 \$	70,42 \$
Gymnase	325	56,00 \$	112,03 \$
Des Amarres et Gymnase	450	91,22 \$	182,45 \$

Tarification de la Salle de la Rive

	Prix pour l'espace partagé de cotravail				Exclusivité de l'espace
	1 heure	4 heures	jour	mois	1 heure
Résidents	8,50 \$	15,75 \$	21,00 \$	420,00 \$	19,25 \$
Non-résidents	10,50 \$	19,50 \$	26,00 \$	520,00 \$	24,00 \$

Notes sur la tarification des salles au centre municipal Aimé-Guérin

Pour chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location dont il doit respecter intégralement les conditions.

* Matériel audiovisuel disponible (téléviseur, lecteur DVD et câblage). Location d'équipement de 50,00 \$.

** La location de L'Alvéole, espace créatif comprend l'accès à un ensemble d'outils technologiques et de matériel audiovisuel sans frais supplémentaires. Des frais pourraient s'appliquer pour le matériel à usage unique. L'utilisation de matériel spécialisé pourrait nécessiter une formation préalable (des frais peuvent s'appliquer) et faire l'objet de frais de location.

Pour les locations lors d'un jour férié incluant la période du 27 au 30 décembre : les frais reliés à l'entretien seront au tarif de location de la salle auquel sera ajouté le salaire de l'employé d'entretien selon les conditions de travail en vigueur. Un minimum de 3 heures sera également ajouté en main-d'œuvre à la facture pour la préparation et le nettoyage après l'évènement.

SOCAN : Le coût réel du tarif 8 de la SOCAN en vigueur, plus les frais et taxes applicables, seront facturés à tout locataire faisant jouer de la musique.

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

RÈGLEMENT NUMÉRO 898-22

ANNEXE V

GRILLE DE TARIFICATION

SERVICE SPORTS, CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE
(Article 1e)

Tarification terrains de soccer 2023

(Prix à l'heure toutes taxes incluses)

Les terrains extérieurs sont éclairés dès 19 h de septembre à mars et à partir de 20h30 d'avril à août.

Organismes et partenaires					
Pour les organismes reconnus par la municipalité					
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé	Demi-pratique non éclairée	Demi-pratique éclairée
Micro-soccer naturel	15	4,50 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 7 naturel	30	8,75 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 9 ou à 11 naturel	60	17,25 \$	26,00\$	8,75 \$	15,00 \$
Soccer à 7 synthétique	30	13,00 \$	19,50 \$	6,50 \$	9,75 \$
Soccer à 11 synthétique	60	26,00 \$	39,00 \$	13,00 \$	19,50 \$
Résidents					
Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville avec siège social à VSC / Pour les propriétaires d'immeubles ou de compagnies à VSC					
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé	Demi-pratique non éclairée	Demi-pratique éclairée
Micro-soccer naturel	15	5,75 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 7 naturel	30	11,50 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 11 naturel	60	23,00 \$	34,50 \$	11,50 \$	17,25 \$
Soccer à 7 synthétique	30	17,25 \$	26,00 \$	8,75 \$	13,00 \$
Soccer à 11 synthétique	60	34,50 \$	51,75 \$	17,25 \$	26,00 \$
Non-résidents					
Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non reconnus par le SSCLVC avec siège social hors territoire / Pour les compagnies hors territoire et autres					
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé	Demi-pratique non éclairée	Demi-pratique éclairée
Micro-soccer naturel	15	7,25 \$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 7 naturel	30	14,50\$	N/A	N/A	N/A
Soccer à 11 naturel	60	28,75 \$	43,25 \$	14,50 \$	21,75 \$
Soccer à 7 synthétique	30	21,75 \$	32,50\$	10,75 \$	16,25 \$
Soccer à 11 synthétique	60	43,25 \$	64,75 \$	21,50 \$	32,50 \$

Notes

Pour chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location dont il doit respecter intégralement les conditions.

Pavillon de service du parc Fleur-de-Lys et vestiaire du terrain synthétique : À la discrétion du SSCLVC, le locataire pourrait avoir à acquitter des frais pour la présence d'un employé selon les conditions de travail en vigueur : temps réel de location + 1 heure (pour ouverture / fermeture).

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

RÈGLEMENT NUMÉRO 898-22

ANNEXE V

GRILLE DE TARIFICATION

SERVICE SPORTS, CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE
(Article 1e)

Tarification des plateaux sportifs 2023
(Prix à l'heure toutes taxes incluses)

Les terrains extérieurs sont éclairés dès 19 h de septembre à mars et à partir de 20h30 d'avril à août.

Organismes et partenaires			
Pour les organismes reconnus par la municipalité			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Pétanque/ jeux de fer / basketball / jeux d'eau	15	8,97 \$	13,45 \$
Terrain de tennis * / Terrain de baseball	30	17,93 \$	26,88 \$
Patinoires Montcalm et Terry-Fox	30	17,93 \$	26,88 \$
Patinoire FDL	60	35,85 \$	53,78 \$
Résidents			
Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville avec siège social à VSC / Pour les propriétaires d'immeubles ou de compagnies à VSC			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Pétanque/ jeux de fer / basketball / jeux d'eau	15	11,95 \$	17,93 \$
Terrain de tennis* / Terrain de baseball	30	23,90 \$	35,85 \$
Patinoires Montcalm et Terry-Fox	30	23,90 \$	35,85 \$
Patinoire FDL	60	47,80 \$	71,70 \$
Non-résidents			
Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non reconnus par le SSCLVC avec siège social hors territoire / Pour les compagnies hors territoire et autres			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Pétanque/ jeux de fer / basketball / jeux d'eau	15	14,93 \$	22,40 \$
Terrain de tennis * / Terrain de baseball	30	29,88 \$	44,81 \$
Patinoires Montcalm et Terry-Fox	30	29,88 \$	44,81 \$
Patinoire FDL	60	59,75 \$	89,63 \$

NOTES :

Pour chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location dont il doit respecter intégralement les conditions.

*Les détenteurs de la carte du citoyen peuvent réserver sans frais 1 terrain de tennis pour un maximum d'une plage horaire d'une heure par jour afin de garantir l'exclusivité du terrain.

Pavillon de service du parc Fleur-de-Lys : À la discrétion du SSCLVC, le locataire pourrait avoir à acquitter des frais pour la présence d'un employé municipal selon les conditions de travail en vigueur: temps réel de location + 1 heure (pour ouverture/fermeture).

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

RÈGLEMENT NUMÉRO 898-22
ANNEXE V
GRILLE DE TARIFICATION
SERVICE SPORTS, CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE
(Article 1e)

Tarification des écoles 2023

(Prix à l'heure toutes taxes incluses)

Organismes et partenaires Pour les organismes reconnus par la municipalité		
Type de plateau	Superficie	Tarif
Bourlingueurs - Gymnase	610 m ²	23,80 \$
Odyssée - Gymnase	606 m ²	23,40 \$
Timoniers - Gymnase	990 m ²	37,90 \$

Résidents Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville avec siège social à VSC / Pour les propriétaires d'immeubles ou de compagnies à VSC		
Type de plateau	Superficie	Tarif
Bourlingueurs - Gymnase	610 m ²	26,18 \$
Odyssée - Gymnase	606 m ²	25,74 \$
Timoniers - Gymnase	990 m ²	41,69 \$

Non-résidents Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non reconnus par le SSCLVC avec siège social hors territoire / Pour les compagnies hors territoire et autres		
Type de plateau	Superficie	Tarif
Bourlingueurs - Gymnase	610 m ²	28,80 \$
Odyssée - Gymnase	606 m ²	28,31 \$
Timoniers - Gymnase	990 m ²	45,86 \$

Le locataire doit acquitter les frais pour la présence d'un employé municipal selon les conditions de travail en vigueur: temps réel de location + 1 heure pour ouverture et la fermeture +15 % de frais d'administration sur le salaire de l'employé).

Tarification des parcs pour cérémonie et événements sociaux 2023 excluant tout événement sportif

(Prix à l'heure toutes taxes incluses)

Organismes et partenaires			
Pour les organismes reconnus par la municipalité			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Parcs ou espaces verts	60	35,85 \$	53,78 \$
	125	56,02 \$	84,02 \$
	250	97,09 \$	145,64 \$
Résidents			
Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville avec siège social à VSC / Pour les propriétaires d'immeubles ou de compagnies à VSC			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Parcs ou espaces verts	60	47,80 \$	71,70 \$
	125	74,68 \$	112,03 \$
	250	129,46 \$	194,19 \$
Non-résidents			
Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non reconnus par le SSCLVC avec siège social hors territoire / Pour les compagnies hors territoire et autres			
Type de plateau	Participants	Non éclairé	Éclairé
Parcs ou espaces verts	60	59,75 \$	89,60 \$
	125	93,36 \$	140,04 \$
	250	161,83 \$	242,74 \$

Parcs avec éclairage disponible : Fleur-de-Lys (terrain de baseball, terrain de soccer AZ), Chevaliers de Colomb (terrain de baseball), Optimiste (possibilité). Les terrains extérieurs sont éclairés de façon automatique au coucher du soleil.

Cette tarification est applicable pour tous les parcs de la Ville de Sainte-Catherine, sauf le RécréoParc.

Le locataire pourrait avoir accès, selon les disponibilités, à : tables et chaises, barricades de rue, barrières de foule, corbeilles à déchets et à des installations électriques. La location ne peut garantir l'utilisation exclusive de l'espace pour la durée de l'évènement.

Le locataire pourrait avoir à acquitter des frais pour la présence d'un employé municipal, selon le salaire horaire payé aux employés, en fonction de la période de la journée majoré de 30 % pour couvrir les bénéfices marginaux, et majoré des taxes de vente provinciales et fédérales, si applicables.

SOCAN : Le coût réel du tarif applicable de la SOCAN en vigueur, plus les frais et taxes applicables, sera facturé à tout utilisateur faisant jouer de la musique lors d'évènements.